

Le mobilier du Centre de documentation et d'information (CDI) du collège Paul Bert à Savigny-sur-Orge

Un mobilier innovant au service de la pédagogie

Le Département de l'Essonne a mis en place une réflexion sur la transformation pédagogique, induite par l'arrivée des outils numériques, pour proposer d'équiper les collèges en mobilier « innovant » sur la base d'un projet de l'établissement.

Depuis la rentrée 2018, du mobilier innovant est donc déployé dans cinq collèges. Ces expérimentations sont menées dans le cadre de la réflexion engagée sur le collège du XXI^e siècle, et pour répondre aux besoins exprimés par les établissements.

À travers ce projet, les équipes éducatives et le Département de l'Essonne ont eu l'ambition de :

- faciliter une pédagogie différenciée, adaptée à chaque élève et permettant le travail individuel, en binôme et en groupe,
- répondre aux besoins de nouvelles pédagogies,
- favoriser l'émergence de nouvelles formes d'apprentissage,
- développer les usages du numérique de façon plus poussée,
- répondre aux besoins des élèves par l'expérimentation de nouveau mobilier.

La flexibilité qu'offre le mobilier permet aux enseignants de se positionner de façon différente par rapport aux

« Le collège de demain se prépare dès aujourd'hui. En expérimentant le mobilier innovant dans nos établissements, nous souhaitons répondre aux attentes des équipes enseignantes, au développement des outils numériques et faciliter la mise en place d'une pédagogie adaptée à chaque élève. »

François Durovray,
Président du Département de l'Essonne.

élèves et de responsabiliser ces derniers dans leurs apprentissages. Le mobilier est mobile (tables et chaises) et peut inviter à la détente, au repos (poufs, fauteuils, tapis...). Les premiers projets expérimentés ont concerné des salles de sciences/physique et chimie (tables à roulettes) et l'aménagement d'un CDI (chaises écrivoires à roulettes et espace détente).

Plusieurs groupes de travail ont été organisés afin que les collèges expriment leurs attentes et communiquent sur leurs premiers retours d'expérience. Ces rencontres ont permis de créer une dynamique de co-construction autour d'un objectif commun : partager la réflexion sur le collège de demain.

« Grâce à l'expérimentation du mobilier innovant dans nos collèges, nous avons constaté l'augmentation de la concentration et de l'autonomie des élèves. Ils sont plus curieux, apprécient être dans une salle agréable, se mettent au travail plus rapidement et sont davantage respectueux du mobilier. L'une des salles a été qualifiée de « cocooning » par les collégiens, qui s'y sentent bien ! »

Jérôme Bérenger,
Président délégué à l'éducation,
aux collèges et à l'accès aux savoirs

Deux associations contribuent à cette démarche : Canope (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques) et le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement). Leur compétence et expertise offrent un apport non négligeable sur l'innovation, contribuant à renforcer une dynamique entre les collèges et le Département.

Forts de ces premiers retours positifs, de nouvelles demandes de mobilier innovant ont été reçues et sont en cours de traitement.

62 000 élèves
dans les collèges
gérés par le Département

8 nouveaux collèges
seront construits

250 000 €

par année pour l'appel
à manifestation d'intérêt intitulé
« mon collège du XXI^e siècle ».

100 millions d'euros
investis chaque année
dans les collèges essonniers

